

Département du Tarn
Commune de Cordes-sur-Ciel

MODIFICATION SIMPLIFIEE DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Règlement graphique
Plan d'ensemble

www.atelier-atu.fr

ATELIER
AMÉNAGEMENT du TERRITOIRE et URBANISME

«Origine DGFiP Cadastre © Droits de l'Etat réservés ® 2021»

Date :	Phase :	Echelle :	Pièce n°
-- / -- / ----		1 / 5000	3

Communauté de Communes du Cordais et du Causse
33 promenade de l'Autan - 81170 Les Cabannes / tél : 05.63.56.07.02 / courriel : urbanisme.4c81@orange.fr

Légende

Zonage

- U1 : Secteurs urbanisés denses
- Un : Secteurs urbanisés non aedificandi
- U2 : Secteurs urbanisés moyennement denses
- U3 : Secteurs urbanisés peu denses
- Ux : Secteurs urbanisés d'activités
- Ux1 : Secteurs d'activités avec possibilité de changement d'affectation
- Ux2 : Secteurs d'activités avec pssobilité de changement d'affectation avec contraintes particulières
- AU : Secteurs à urbaniser
- AU0 : Secteurs en réserve d'urbanisation
- A : Secteurs agricoles
- N : Secteurs naturels et forestièrs
- N1 : Secteurs naturels d'habitat
- N2 : Secteurs naturels construits non équipés

Autres Informations

- Espace Boisé Classé
- Emplacement réservé
- Elément de paysage, de patrimoine, point de vue à protéger, à conserver
- Bâtiment pouvant faire l'objet d'un changement de destination au titre de l'article L151-11 2° du code de l'urbanisme

Espace soumis au risque d'inondation selon les disposition du Plan de Prévention des Risques Inondation (PPRI Cérou approuvé le 22/04/2013)

- Bleu
- Rouge

Extrait centre-bourg au 1/2500